

Colombelles

Education. Le Conseil départemental vote la fermeture du collège de Colombelles

LIBERTÉ CAEN | jeudi 8 février 2018

732 mots



Une centaine de personnes se sont rassemblées lundi matin devant le siège du Conseil Départemental pour prôner le maintien des collèges de Colombelles et de Port-en-Bessin.

À la rentrée 2018, les collèges de Port-en-Bessin et Colombelles (Calvados) fermeront. Le Conseil départemental a voté lundi 5 février 2018 malgré de vives protestations.

C'est fait. Le Conseil départemental du Calvados a voté ce lundi 5 février 2018 les fermetures des collèges de Port-en-Bessin, près de Bayeux, et Colombelles, près de Caen. Dès 9h30, élus et association pour le maintien du collège Henri-Sellier s'étaient rassemblés devant le siège temporaire du Conseil départemental, à l'Abbaye-aux-Dames, pour tenter d'influer sur le vote des conseillers départementaux. Finalement en vain.

Cinq collèges fermés depuis 2013

Après Albert-Jacquard à Caen en 2013, puis Lemièrre en 2014 toujours à Caen et Cabourg en 2017, les fermetures de Colombelles et Port-en-Bessin portent le nombre de collèges fermés à cinq... Le président du Conseil départemental du Calvados Jean-Léonce Dupont (Les Centristes) assume : « **Ce sont des décisions difficiles à prendre... Et dans les décisions aussi, il faut savoir prendre des pauses. Il n'y aura pas de nouvelles fermetures de collèges en 2018 et 2019** ». Les résultats des votes ont été assez clairs : 34 votes pour la fermeture de Colombelles (sur 49), 12 contre et 3 abstentions. 38 votes pour la fermeture de Port-en-Bessin, 9 contre et 2 abstentions. Au moment de l'annonce du vote, les noms d'oiseaux ont fusé dans le public. De quoi agacer le président Jean-Léonce Dupont, marqué par les injures entendues dans la salle, qui n'en reste pas moins convaincu : « **Il faut sortir de l'idée qu'il faut toujours attendre pour prendre des décisions** ».

La logique des chiffres

Et de rester sur les chiffres pour étayer sa position : « **Dans le Calvados, nous sommes en moyenne sur des collèges avec 334 élèves, la moyenne nationale est de 490. À Port-en-Bessin, nous avons 169 élèves. Au bout d'un moment, il faut prendre un certain nombre**

de décisions. Ces décisions se font de façon homogène et en fonction des données démographiques dont nous disposons. Si nous sommes conscients que Colombelles a une vraie dynamique de territoire, nous constatons et là encore ce sont des données de l'Insee et qu'il n'y a pas de corrélation entre l'augmentation de la population avec le nombre de collégiens. »

Face à ses opposants qui estiment que des collèges avec moins d'élèves donnent plus de chances de réussites, Jean-Léonce Dupont n'a pas mâché ses mots estimant qu'il fallait « **éviter le pourrissement pour aller vers la mixité sociale et je suis aussi pour favoriser la mobilité dès le plus jeune âge dans une société où un des premiers freins à l'emploi est justement lié à cela.** »

« La solution prônée ne répond pas aux besoins de Colombelles »

Comme à Port-en-Bessin, la mobilisation à Colombelles a été très dense depuis la menace de fermeture. A l'issue de la séance plénière, le maire Marc Pottier ne décolérait pas. « **Nous avons construit des typologies de logements pour les familles. Les effectifs dans les écoles maternelles et élémentaires augmentent. Il fallait simplement laisser quelques années pour que cette dynamique vertueuse porte ses fruits, surtout que les chiffres de l'effectif du collège de Colombelles augmentaient depuis trois années** ». Pour ce dernier, « **la solution prônée aujourd'hui par le Conseil départemental ne répond absolument pas aux besoins de Colombelles et de Mondeville.** »

Sur le sujet des collèges, le Département du Calvados a également annoncé que 21 millions d'euros de son budget sera alloué à des travaux cette année. « **Comme quoi nous ne délaissions pas nos collègues** », a souligné Jean-Léonce Dupont. Pas certain que ça rassure la cinquantaine de personnes présentes dans la salle lundi.

Murielle BOUCHARD